



Conseil Supérieur de l'Éducation

Jeudi 4 décembre 2025

EN PRÉSENCE DU MINISTRE

Non aux groupes de niveaux

Monsieur le ministre,

La Fep-CFDT, premier syndicat de la Formation et de l'Enseignement Privés, inscrit l'enseignement privé sous contrat dans le service public d'éducation. À ce titre, les établissements ont l'obligation de respecter les valeurs et principes de la République, ainsi que les programmes et les dispositifs pédagogiques obligatoires. À ce sujet, nous vous interpellons aujourd'hui sur les réformes en cours, notamment sur le fameux « Choc des savoirs » et ses désormais emblématiques groupes de niveaux.

En particulier, nous souhaiterions attirer votre attention sur le rapport retex portant sur les groupes de besoins en français et mathématiques au collège qui fut remis par l'IGÉSR à la précédente ministre Elisabeth Borne.

D'une part, ce rapport met en évidence le caractère précipité de la réforme, avec une mise en place sans les moyens et formations nécessaires. Si l'enquête de la Fep-CFDT avait relevé l'année dernière que, dans l'enseignement privé sous contrat, les groupes de niveau ont été mis en place à 26,7 % en 6ème et 5ème conformément au texte, ils n'ont été mis en œuvre que partiellement dans 30% des établissements, et 28,8% des collèges n'ont pas appliqué le dispositif. Un an plus tard, la situation n'a guère changé. En somme, comme la CFDT l'avait prédit, la réforme désorganise les établissements non seulement faute de temps et de moyens, mais aussi en raison de son inadaptation à la réalité et aux disparités de terrain.

D'autre part, le rapport rend compte du fait que « *L'écart entre les intentions affichées et les réalités observées est important* ». S'il montre que dans les groupes d'élèves à très faibles besoins, les élèves peuvent progresser plus vite, il met surtout en évidence le fait que les groupes d'élèves à forts besoins ne permettent pas d'apporter les progrès espérés. En outre, le dispositif accroît la fatigue des enseignants, d'autant que la situation accentue leur sentiment d'impuissance, qui se traduit parfois par une vraie souffrance professionnelle. En somme, comme la CFDT l'avait prédit, cela conduit à une école du tri qui aggrave les conditions de travail des enseignants, et nuit au service public d'éducation.

Ainsi, concernant les groupes de niveaux, nous demandons un vrai bilan, et une réflexion collective autour de celui-ci. Des mesures doivent être prises. La CFDT attend l'abandon des groupes de niveaux et du « Choc des savoirs », sans retrait des heures mises en place. Elle rappelle que toute réforme doit passer par du dialogue social, et du dialogue social de qualité. Cela suppose d'honorer les rendez-vous et de prendre le temps de se rencontrer, afin de pouvoir réfléchir de façon collective et constructive dans une perspective plus large que celle de l'éducation.